CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E59238** **VALABLE JUSQU'AU** **19/07/2027**

ÉDITÉ LE 16/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1988

Raison sociale : SARL ETABLISSEMENT CLERC

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 24/12/1999

Capital : 7 622

12 RUE DE L'INDUSTRIE
70000 VESOUL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 343874095RCSVESOUL 88B15

Siret : 343 874 095 00023

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 4035337

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1 283764

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1 283 764

Situation fiscale et sociale : A jour au 12/06/2026

Téléphone : 03 84 76 48 59 **Fax :**

Portable : 06 09 14 29 86

Responsabilité légale :
MEUTERLOS JEAN-MARC GÉRANT

Site Internet : http://www.clerc-peinture-isolation.com

E-mail : secretariat@clerc-vesoul.fr

Effectif moyen : 35 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 104 814 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)	18	13/06/2024
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	13	13/06/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur	7	26/05/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		26/05/2023
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/06/2026 15:12

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E59238** **VALABLE JUSQU'AU** **19/07/2027**

ÉDITÉ LE **16/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1988
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 24/12/1999
Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 343874095RCSVESOUL 88B15

Siret : **343 874 095 00023**
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés : 4035337
Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1 283764
Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1 283 764
Situation fiscale et sociale : A jour au 12/06/2026

Raison sociale : **SARL ETABLISSEMENT CLERC**

12 RUE DE L'INDUSTRIE
70000 VESOUL

Téléphone : 03 84 76 48 59 **Fax :**
Portable : 06 09 14 29 86

Site Internet : http://www.clerc-peinture-isolation.com
E-mail : secretariat@clerc-vesoul.fr

Responsabilité légale :
MEUTERLOS JEAN-MARC GÉRANT

Effectif moyen : 35 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	13/06/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	26/05/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	26/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/06/2026 15:12

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.